

**Commune d'Yverdon-les-Bains**  
**Initiative populaire communale**  
**« Pour un parking souterrain de l'ordre de 1000 places,**  
**ainsi que la création d'un espace vert et de détente en surface sur la Place d'Armes »**

Seuls peuvent signer les personnes inscrites au registre du corps électoral en matière communale de la Commune d'Yverdon-les-Bains



Le délai de récolte des signatures commence le 5 septembre 2023 et prend fin le 5 décembre 2023

Celui qui falsifie le résultat de la récolte de signatures est punissable (art. 282 du Code pénal suisse)

L'initiative peut être retirée sur la base d'une décision prise à la majorité absolue des membres du comité ou par les organes statutaires compétents du parti à l'origine de l'initiative (art. 150 al. 2 LEDP)

Les électeurs soussignés demandent que la question suivante soit soumise au corps électoral d'Yverdon-les-Bains, conformément à l'article 147 de la Constitution du Canton de Vaud :

**Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour un parking souterrain de l'ordre de 1000 places, ainsi que la création d'un espace vert et de détente en surface sur la Place d'Armes »?**

L'initiative demande qu'un parking souterrain de l'ordre de 1000 places intégrant les places de parc en surface du centre-ville et du Park + Rail de la gare soit construit dans les meilleurs délais pour assurer un réaménagement convivial et polyvalent de la Place d'Armes, afin d'en faire un lieu de rencontre, de détente, respectueux de la qualité de vie des habitants et de la vitalité de la ville.

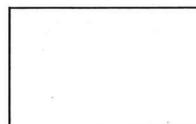
Les indications ci-dessous doivent être manuscrites et apposées par le signataire lui-même.

La loi interdit l'adjonction d'annexes aux listes d'initiative : les signatures supplémentaires doivent être apposées sur une autre liste

NOM(S) A la main et très lisiblement	Prénom(S)	Date de naissance exacte			Adresse complète (Rue et numéro)	Signature	Contrôle Laisser en blanc
		J	M	A			
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Au nom de la Municipalité (sceau et signature) :

La Municipalité atteste que les citoyens ci-dessus sont inscrits au registre du corps électoral à la date du \_\_\_\_\_ (jour de la remise de la liste pour attestation) et que le nombre de signatures valables apposées sur la présente liste est de \_\_\_\_\_



**Comité d'initiative :**

- Gasser Pierre, Rue du 24-Janvier 7, 1400 Yverdon-les-Bains
- Gruet Philippe, Ch. de Michamp 6, 1432 Gressy
- Grandjean David, Ch. de Calamin 43, 1400 Yverdon-les-Bains

- Michoud Pierre-André, Rue de la Plaine 39, 1400 Yverdon-les-Bains
- Dall'Aglio Gildo, Av. Haldimand 97, 1400 Yverdon-les-Bains
- Roulet-Grin Pierrette, Av. des Quatre-Marronniers 28, 1400 Yverdon-les-Bains

Cette liste doit être renvoyée, **même partiellement remplie**, avant le 28 novembre 2023  
 au Comité d'initiative CAPP, p.a. SIC Yverdon, Grandson et environs, rue de Neuchâtel 39, 1400 Yverdon-les-Bains

## **La réalisation du parking souterrain à la Place d'Armes permettra d'assurer un mieux-vivre au centre d'Yverdon-les-Bains**

- en aménageant des zones piétonnes et de mobilité douce;
- en développant des animations diversifiées à la portée de toutes et tous;
- en luttant contre les îlots de chaleur;
- en s'assurant que toute personne qui prévoit de se rendre en ville puisse le faire en tout temps, quelles que soient les conditions météorologiques, par le moyen de transport le plus approprié à la situation;
- en évitant aux personnes de l'extérieur de tourner en rond et parfois en vain pour trouver une place de parc en surface;
- en garantissant un nombre de places suffisant et maintenir ainsi l'attractivité du centre-ville d'Yverdon-les-Bains.

### **Et pourquoi parle-t-on d'un parking souterrain de l'ordre de 1000 places ?**

Nous estimons ce chiffre comme étant raisonnable, car il tient compte à la fois de la situation actuelle et du développement futur.

Nous pensons ici notamment à la mise à disposition de places pour le Park & Rail et le futur quartier Gare-Lac.

Surtout, ce parking garantit aux personnes de l'extérieur de toujours trouver une place pour stationner. Si ce n'est pas le cas lors de leur venue à Yverdon-les-Bains, ces personnes choisiront d'aller ailleurs ensuite.

Tout ceci est également valable lors d'événements d'envergure qui pourront être organisés en ville, attirant ainsi un public plus distant géographiquement.

**Yverdon-les-Bains doit pouvoir accueillir quiconque désire s'y arrêter, des villages avoisinants comme des régions plus éloignées.**

**Notre économie en a besoin et notre image n'en sera que meilleure.**